

Union belge pour l'Agrément technique de la Construction asbl

Siège social: Rue du Lombard 42 1000 Bruxelles Bureaux: Lozenberg 7

1932 Sint-Stevens-Woluwe

Membre de l'EOTA, de l'UEAtc et de la WFTAO

Tél.: +32 (0)2 716 44 12 info@butgb-ubatc.be www.ubatc.be

TVA BE 0820.344.539 - RPM Bruxelles

Agrément Technique ATG avec Certification



Menuiserie - Système d'étanchéité pour baies de façade

GISCOLENE GISCOLENE STRIPFIX

Valable du 21/04/2022 au 20/04/2027

Opérateur d'agrément et de certification



Belgian Construction Certification Association Rue d'Arlon 53 – 1040 Bruxelles www.bcca.be – info@bcca.be

Titulaire d'agrément :

CPE NV Troisdorflaan 6 3600 Genk

Tél.: +32 89 62 95 63 Site Internet: www.cpe.be Courriel: info@cpe.be



1 Objectif et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du système et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le Titulaire d'Agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le Titulaire d'Agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le Titulaire d'Agrément [et le Distributeur] est/sont tenu(s) de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le Titulaire d'Agrément [ou le Distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du système à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement, l'entrepreneur et/ou l'architecte sont exclusivement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque: dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme « entrepreneur », en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme « exécutant », « installateur » et « applicateur ».

2 Objet

Cet agrément porte sur un système d'étanchéité entre le gros œuvre et les fenêtres ou les murs-rideaux appliqué pour le côté extérieur (étanchéité à l'eau, frein vapeur), constitué d'EPDM souple utilisé pour refermer les raccords entre la façade et la menuiserie extérieure du côté extérieur. Le domaine d'application est décrit au tableau 1. L'agrément porte sur le revêtement proprement dit, y compris la technique de pose, mais pas sur la qualité de l'exécution. L'agrément avec certification comprend un autocontrôle industriel de la fabrication ainsi qu'un contrôle externe périodique.

L'agrément du système d'étanchéité s'appuie en outre sur l'utilisation de composants auxiliaires pour lesquels une attestation assure qu'ils satisfont aux performances ou critères d'identification mentionnés au § 3.2.

Le présent ATG reprend les seules combinaisons pour lesquelles l'essai de cisaillement effectué sur le support concerné conformément à la méthode d'essai de l'UBAtc BA-400-1 a démontré l'aptitude à l'emploi, afin d'étayer la compatibilité du collage sur le support visé. Pour prendre en compte un collage sur un béton humide, il convient d'avoir démontré l'adhésion sur ce support conformément à la méthode d'essai BA-400-2 de l'UBAtc.

Cet ATG n'évalue pas et ne teste pas l'effet de la sollicitation cyclique (par ex. l'action du vent) pour les membranes extérieures non fixées mécaniquement. Cet ATG ne se prononce pas non plus sur la durabilité du collage.

Tableau 1 : Domaine d'application des étanchéités GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

			GISCOLENE 60, 80, 100 & 120 GISCOLENE STRIPFIX 60, 80, 100 & 120
			Côté extérieur de la façade
		Mur	Pas appl.
	Pas de coulisse	Baie	X
Construction		Menuiserie	X
classique		Mur	Pas appl.
	Coulisse	Baie	X
	i i	Menuiserie	X
		Mur	Pas appl.
	Pas de coulisse	Baie	X
Ossature bois	i i	Menuiserie	X
Ossaitire bois		Mur	Pas appl.
	Coulisse	Baie	X
	iii	Menuiserie	X
		Mur	Pas appl.
	Pas de coulisse	Baie	X
Construction	iii	Menuiserie	X
métallique		Mur	Pas appl.
	Coulisse	Baie	X
	Ĭ i	Menuiserie	X
Pas appl. : pas d'ap	plication	<u>.</u>	

3 Matériaux, composants du système d'étanchéité

3.1 Membranes d'étanchéité GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

Tableau 2 : Propriétés d'étanchéité des membranes

Dénomination commerciale	Description	Étanche à l'ai	Étanche à l'eau	Perméable à la vapeur	Frein vapeur	Étanche à la vapeur
GISCOLENE GISCOLENE STRIPFIX	Membrane EPDM non armée	Non dét.	Χ	/	X	/
Non dét. :non déterminé /: pas d'application						

3.1.1 Description des membranes

Les membranes GISCOLENE sont fabriquées à base d'un copolymère d'éthylène, de propylène et de liaisons diéniques insaturées (EPDM), d'huiles, de charges et d'adjuvants. Elles sont obtenues par extrusion et/ou par calandrage suivi(e)(s) d'une vulcanisation. Des profilés compacts en EPDM peuvent ensuite être fixés à la membrane.

Les caractéristiques des membranes sont indiquées au tableau 3.

Tableau 3 : Caractéristiques de GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

Caractéristiques d'identification	GISCOLENE 60 GISCOLENE STRIPFIX 60	GISCOLENE 80 GISCOLENE STRIPFIX 80	GISCOLENE 100 GISCOLENE STRIPFIX 100	GISCOLENE 120 GISCOLENE STRIPFIX 120
Épaisseur (mm) (-5 % + 10 %)	0,60	0,80	1,00	1,20
Masse surfacique (kg/m²) (±10 %)	0,58	0,76	1,01	1,37
Longueur nominale (m) (- 0 %)	30 (*)	30 (*)	30 (*)	30 (*)
Largeur nominale (cm) (- 0,5 %, + 1 %)	(**)	(**)	(**)	(**)
Couleur	Noir			

^{(*):} D'autres dimensions (sur mesure) peuvent être livrées à la demande du client.

3.1.2 Caractéristiques de performance des membranes d'étanchéité GISCOLENE (STRIPFIX)

Les caractéristiques de performance des membranes GISCOLENE 60, 80, 100 et 120 et des membranes GISCOLENE STRIPFIX 60, 80, 100 et 120 sont reprises au § 8.

3.2 Colles / Mastics

3.2.1 Mastic de collage GISCOFIX EPDM-SEAL

Giscofix EPDM-SEAL est un mastic de collage et d'étanchéité élastique monocomposant durcissant au contact de l'humidité, à base de polymère MS, utilisé pour le collage des membranes sur différents supports et pour la formation des joints (EPDM – EPDM).

Caractéristiques:

Couleur : noir

- Masse volumique (g/cm³): 1,6 ± 0,5

- Point-éclair: -12,2°C

Délai de formation d'un film : ± 10 min

Durée de séchage : 3 – 4 mm/24 h

- Shore A: 65

 Conditionnement : en cartouches PE de 290 ml / boudins de 600 ml

 Durée de conservation : 12 mois si stocké au sec entre 5 °C et 30 °C

- Résistance thermique: -40° C/+100°C (temporairement 180 °C (max. 30 min)).

Tableau 4 : Supports

Туре	Exemples	GISCOFIX
Minéral	Béton (pierre poreuse ou non, enduits minéraux)	X
Métallique	Aluminium, acier	Х
Galvanisé	Zinc, acier galvanisé	Χ
En bois (non traité)	Multiplex	
PVC	Profilés, membranes de toiture	Х
Revêtu d'un coating	Bois Iaqué	Х
Bitumineux	Roofings, membranes bitumineuses	Х
Béton humide (non mouillé)	-	Х

Dans le cadre de cet ATG, le mastic GISCOFIX EPDM-SEAL est soumis à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl. Ceci suppose les éléments ci-après :

- Le mastic GISCOFIX EPDM-SEAL a été identifié au moyen d'essais initiaux.
- Les livraisons de GISCOFIX EPDM-SEAL sont traçables et des déclarations de conformité établies par le fabricant de GISCOFIX EPDM-SEAL sont disponibles par livraison auprès du titulaire d'ATG.
- GISCOFIX EPDM-SEAL est soumis sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

3.2.2 Colle de contact SA-008 (Splice Adhesive)

Colle de contact synthétique à base de caoutchouc (butyle), utilisée pour le collage de Giscolene sur des recouvrements Giscolene et de Giscolene sur différents supports non humides.

Caractéristiques:

Couleur : noir

- Masse volumique (g/cm³): 0,88 ± 5 %

- Matière sèche (%) : 41 ± 2

Solvant : toluène, xylène, hexane

Viscosité Brookfield (cp): 2500 ± 500

Point-éclair : -17 °C

Conditionnement : bidons de 5 litres

 Durée de conservation : 12 mois si stocké entre 5 °C et 25 °C à l'abri de la lumière. Une fois ouverte, la colle doit être mise en œuvre dans la semaine.

Tableau 5: Supports

Туре	Exemples	SA-008
Minéral	Ainéral Béton (pierre poreuse ou non, enduits minéraux)	
Métallique	Aluminium, acier	Χ
Galvanisé	Zinc, acier galvanisé	Χ
En bois (non traité)	Multiplex	Χ
PVC	Profilés, membranes de toiture	Х
Revêtu d'un coating	Bois laqué	Χ
Bitumineux	Roofings, membranes bitumineuses	Х
Béton humide (non mouillé)	-	/

^{(**):} Toutes les largeurs comprises entre 10 cm et 150 cm sont disponibles.

Dans le cadre de cet ATG, la colle SA-008 est soumise à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl. Ceci suppose les éléments ci-après :

- La colle SA-008 a été identifiée au moyen d'essais initiaux.
- Les livraisons de colle SA-008 sont traçables et des déclarations de conformité établies par le fabricant de colle SA-008 sont disponibles par livraison auprès du titulaire d'ATG.
- La colle SA-008 est soumise sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

3.3 Composants auxiliaires

3.3.1 GISCOFIX TAPE 390

GISCOFIX Tape 390 est une bande de butyle adhésive doubleface destinée au collage de solins Giscolene sur menuiseries extérieures en aluminium ou en PVC et sur supports en bois lisses.

Couleur : noir

Masse volumique : ± 1,06 g/cm³

Épaisseur : 2 mmLongueur : 22,5 mlargeur : 12 mm / 15 mm

Résistance à la traction : 0,16 N/mm²
 Allongement à la rupture : ≥ 300 %

Température de conservation : -40°C à +90°C

Les solins GISCOLENE EPDM, recouverts en usine d'une bande GISCOFIX TAPE 390, sont commercialisés sous la dénomination GISCOLENE STRIPFIX 60/80/100/120.

Tableau 6: Supports

Туре	Exemples	Tape 390
Minéral	Béton (pierre poreuse ou non, enduits minéraux)	/
Métallique	Aluminium, acier	Χ
Galvanisé	Zinc, acier galvanisé	Χ
En bois (non traité)	-	/
PVC	Profilés simples	Х
Revêtu d'un coating	Bois Iaqué	Х
Bitumineux	Roofings, membranes bitumineuses	/
Béton humide (non mouillé)	-	/

Dans le cadre de cet ATG, la bande Giscofix TAPE 390 est soumise à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl. Ceci suppose les éléments ci-après :

- La bande autocollante GISCOFIX TAPE 390 a été identifiée au moven d'essais initiaux.
- Les livraisons de GISCOFIX TAPE 390 sont traçables et des déclarations de conformité établies par le fabricant de GISCOFIX TAPE 390 sont disponibles par livraison auprès du titulaire d'ATG.
- GISCOFIX TAPE 390 est soumis sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

3.3.2 Nettoyant / dégraissant

Utilisé pour le nettoyage des zones de collage de la membrane, en présence de salissures. On utilise à cette fin un mélange hexane-heptane ou .

Le nettoyant/dégraissant fait partie du système mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

3.3.3 Éléments préfabriqués

Les éléments préfabriqués permettent de réaliser une étanchéité simple et rationnelle de tous les endroits critiques possibles, comme :

- en cas de raccordement de grandes longueurs
- aux cadres de fenêtres
- aux angles intérieurs et extérieurs, au droit des conduites d'évacuation, etc., d'éléments sur mesure

3.3.3.1 Profilés à clips

Les profilés à clips préfabriqués en EPDM compact, fixés thermiquement à la membrane, permettent d'assurer un collage simple et rapide à la menuiserie de façade extérieure (bois, aluminium ou PVC). Le contact avec le mur est garanti par collage. Les profilés à clips sont disponibles pour différents types de profilés.

Les profilés à utiliser doivent être déterminés avec le fabricant (fabrication sur mesure sur la base d'un dessin technique du détail). Dans tous les cas, il convient de prendre contact avec le fabricant/distributeur.

3.3.4 Fixations mécaniques

Si une fixation mécanique est requise, celle-ci est réalisée à l'aide d'un profilé en aluminium fixé par clouage (ou agrafage) ou par vissage tous les 30 – 40 cm au moins. Les percements de la membrane doivent ensuite être refermés au moyen d'un mastic.

4 Fabrication et commercialisation

4.1 Membranes GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

Les membranes GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX sont fabriquées dans l'unité de production de Firestone Products Spain (Giscosa), C/Libra 20 à LES FONTS (Terassa - Espagne).

Marquage : la marque, l'épaisseur, le numéro du lot et le numéro d'ATG sont indiqués sur l'emballage.

La firme CPE NV NV assure la commercialisation des produits.

4.2 Composants auxiliaires

Firestone Building Products Spain (Giscosa) et la firme CPE NV assurent la production en interne ou par des tiers des divers types de colles et de composants auxiliaires.

La firme CPE NV assure la commercialisation de ces composants auxiliaires.

5 Conception et mise en œuvre

L'entrepreneur n'utilise qu'une main d'œuvre qualifiée et s'assure, par une surveillance régulière et exigeante, qu'à tout moment et en tout endroit, le travail est exécuté conformément aux spécifications du fabricant.

5.1 Documents de référence

- NIT 255 : L'étanchéité à l'air des bâtiments (CSTC).
- Directives de mise en œuvre du fabricant.

5.2 Stockage

Il convient de conserver les rouleaux sur un support propre et lisse, à l'abri des conditions climatiques défavorables et à une température comprise entre 0 et 35 °C.

5.3 Conditions de mise en œuvre

La pose est réalisée sur un support fixe, propre, exempt de graisses et de poussières.

<u>Au moyen de GISCOFIX EPDM-Seal</u>: La pose peut être réalisée sur un support gelé, de même qu'à des températures inférieures à 0 °C, à condition de réchauffer le support au préalable jusqu'à une température de +5 °C. Giscofix EPDM-SEAL adhère au support sans nécessiter l'utilisation d'un primaire.

<u>Avec la colle de contact SA-008 et GISCOFIX TAPE 390</u>: La pose sera interrompue par temps humide (pluie, neige, brouillard épais) et en présence d'un risque de condensation lors de l'utilisation de la colle. Il est interdit de procéder au collage sur un support gelé, mais la pose peut être effectuée à des températures jusqu'à 5 °C.

Pour les conditions de mise en œuvre détaillées, nous renvoyons aux prescriptions de mise en œuvre de CPE NV.

5.4 Étanchéité des façades et des fenêtres sur divers supports

Cet ATG n'évalue pas et ne teste pas l'effet de la sollicitation cyclique (par ex. l'action du vent) pour les membranes extérieures à fixation non mécanique. Cet ATG ne se prononce pas non plus sur la durabilité du collage.

En cas d'exposition prolongée, il convient de prévoir une fixation mécanique supplémentaire, en particulier aux endroits où le collage est exposé à la sollicitation mécanique la plus élevée.

5.4.1 Gros œuvre en béton ou en maçonnerie

5.4.1.1 Au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL (figure 1)

Ce mastic de collage est appliqué à l'aide d'un pistolet manuel ou à air comprimé. Appliquer un cordon de GISCOFIX EPDM-SEAL à environ 10 mm du bord de la membrane. Poser la membrane dans le cordon de colle et presser uniformément à l'aide d'un petit rouleau jusqu'à obtenir un joint de colle de 25 mm de largeur et 1,5 mm d'épaisseur. Presser la colle de façon à la faire refluer de manière continue au bord de la membrane. La consommation est présentée au tableau 8.

Lorsqu'une fixation mécanique supplémentaire n'est pas prévue, un cordon supplémentaire de GISCOFIX EPDM-SEAL sera appliqué sur la face supérieure de la menuiserie extérieure, en recouvrement de la membrane GISCOLENE et du support. Lisser la bande de colle à la spatule.

On obtiendra une bonne adhérence sur un support légèrement humide (non mouillé).

Pour assurer l'adhérence de la membrane sur les différents supports possibles, il convient toujours de veiller suffisamment au bon durcissement (polymérisation) de la colle, de manière à éviter le glissement de la membrane sur le support. Les caractéristiques de polymérisation doivent être examinées chantier par chantier en fonction des modalités d'exécution.

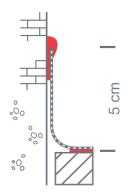


Fig. 1 - Collage au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL

5.4.1.2 Au moyen de la colle de contact SA-008

La colle de contact est appliquée par bandes et uniformément à l'aide d'une brosse plate. Les deux surfaces de contact sont encollées simultanément sur une largeur minimum de 7 cm. La colle de contact doit sécher suffisamment (pendant 10 à 20 min en fonction de la circulation de l'air, de la température, du taux d'humidité,...) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de formation de fils au contact de la colle (sec au toucher).

Presser ensuite manuellement la membrane sur toute la longueur pour bien faire adhérer les deux surfaces. Passer ensuite la membrane au rouleau manuel de compression métallique, d'abord dans le sens transversal, puis dans le sens longitudinal de la surface collée.

En cas de surfaces sales, nettoyer la membrane au préalable. La consommation est présentée dans le tableau 8.

5.4.1.3 Au moyen de GISCOFIX TAPE 390

Utilisée comme bande adhésive indépendante, GISCOFIX TAPE 390, est uniquement appliquée en atelier sur des profilés (de fenêtre, de porte,....) constitués de supports métalliques, en PVC et en bois (laqué).

Appliquer la bande sur le support et bien la passer au rouleau. Enlever le film de protection PE et appliquer la membrane GISCOLENE sur la bande. Bien passer au rouleau ensuite pour éliminer les éventuelles bulles d'air et garantir une adhérence optimale.

Pendant la phase de pose, il convient en tout état de cause d'éviter les forces de pelage temporaires (par ex. en prévoyant des vis supplémentaires).

Les prescriptions de mise en œuvre pour GISCOLENE STRIPFIX (avec application préalable d'une bande GISCOFIX TAPE 390) sont les mêmes que pour GISCOFIX TAPE 390. La limite d'utilisation (atelier) n'est pas applicable dans ce cas-ci.

Tableau 7: Consommation de colles/mastics

Support	SA-008	GISCOFIX EPDM- SEAL		
Minéral				
Métallique				
Galvanisé		± 66 g/lm (**) (14,5 mc/tube)		
Ligneux (non traité)	1 000 or /loo /*\			
PVC	± 200 g/lm (*)			
Revêtu d'un coating				
Bitumineux				
Béton humide				
Joints		± 66 g/lm (**) (14,5 mc/tube)		

- (*): Pour une largeur d'encollage de **7,0 cm.** Pour d'autres largeurs d'encollage, il conviendra d'adapter la consommation proportionnellement.
- (**): Pour une largeur d'encollage de **2,5 cm.** Pour d'autres largeurs d'encollage, il conviendra d'adapter la consommation proportionnellement.

5.4.2 Gros œuvre en bois

La membrane GISCOLENE peut aussi être collée sur un support ligneux (non traité et laqué) au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL et de colle SA-008. On pourra également utiliser GISCOLENE STRIPFIX en collant les bandes auto-adhésives sur des supports en bois lisses.

On appliquera les mêmes principes de mise en œuvre que décrits au \S 5.3.1.

5.4.3 Gros œuvre en acier

La membrane GISCOLENE peut aussi être collée sur un support métallique au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL et de la colle SA-008. On pourra également utiliser GISCOLENE STRIPFIX en collant les bandes auto-adhésives sur des supports métalliques et galvanisés.

On appliquera les mêmes principes de mise en œuvre que décrits au § 5.3.1.

5.4.4 Profilés en aluminium/PVC

La membrane GISCOLENE peut aussi être collée sur un support métallique au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL et de la colle SA-008. On pourra également utiliser GISCOLENE STRIPFIX en collant les bandes auto-adhésives sur des supports en aluminium et des profilés en-PVC.

On pourra aussi utiliser des membranes avec profilés à clips préfabriqués, compatibles avec les saignées du profilé.

5.5 Assemblage des bandes de GISCOLENE (STRIPFIX)

Les lés sont posés sans tension avec un recouvrement minimum de 5 cm. Le recouvrement doit être exempt de poussières et de graisse. Le cas échéant, nettoyer à l'aide d'un produit (cf. §3.2.1).

5.5.1 au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL :

Pour réaliser le raccord entre deux membranes EPDM au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL, il convient de réaliser un recouvrement de 5 cm. Appliquer un cordon de GISCOFIX EPDM-SEAL de ± 7 mm d'épaisseur au moyen d'un pistolet manuel ou à air comprimé à environ 10 mm du bord de la membrane. Poser la membrane sur le cordon de colle et presser uniformément à l'aide d'un petit rouleau jusqu'à obtenir un joint de colle de 25 mm de largeur et environ 1,5 mm d'épaisseur. Presser la colle de façon à la faire refluer de manière continue au bord de la membrane. La consommation est présentée au tableau 8.

GISCOFIX EPDM-SEAL adhère au support sans nécessiter l'utilisation d'un primaire.

Les joints de GISCOLENE (STRIPFIX) seront réalisés de manière à éviter la formation de contre-joints (comme représenté à la figure 2)

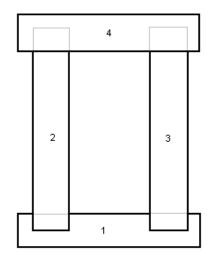


Fig. 2 – Méthode d'adhérence des joints

6 Performances

Les caractéristiques de performance des membranes GISCOLENE (STRIPFIX) sont présentées au § 8.1.

La colonne « critères du fabricant » mentionne les critères que le fabricant s'impose. Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles et fait partie intégrante de la certification de produit.

Les caractéristiques de performance du système sont reprises au § 8.2. Ces valeurs ne sont pas déduites d'interprétations statistiques et ne sont pas garanties par le fabricant.

7 Directives d'utilisation

7.1 Réparation

Les réparations de l'étanchéité seront réalisées au moyen des mêmes matériaux que les matériaux d'origine. Elles seront effectuées avec soin et conformément aux prescriptions du fabricant.

7.2 Compatibilité

Il convient de contrôler la compatibilité des produits d'encollage avec le support. En cas de doute, veuillez prendre contact avec CPE NV.

8 Résultats des essais

Les essais ont été réalisés conformément aux normes européennes.

Le tableau ci-après présente les critères repris dans le guide. Ces critères sont vérifiés au moyen de divers contrôles à effectuer.

- MDV = Valeur déclarée par le fabricant, accompagnée des tolérances indiquées
- MLV = Valeur fixée par le fabricant en cours d'essai (peut être une valeur maximum ou minimum)

8.1 Performances de GISCOLENE 60 (STRIPFIX), GISCOLENE 80 (STRIPFIX), GISCOLENE (STRIPFIX) 100 et GISCOLENE (STRIPFIX) 120

Propriétés	Méthode d'essai	Critères UBAtc	Déclaration Fabricant	Essais d'évaluation
Épaisseur (mm)	NBN EN 1849-2	- 5 % +10 %	- 5 % +10 %	Х
Masse surfacique (kg/m²)	NBN EN 1849-2	± 10 %	± 10 %	Х
Étanchéité sous pression d'eau	NBN EN 1928	2 kPa	2 kPa	Х
Perméabilité à la vapeur µ	NBN EN 1931	-	50.000 ± 30 %	Х
Résistance à la traction (N/mm²) état neuf (L,T)	NBN EN 12311-2 Méth. B	≥ 4	≥ 6	Х
Allongement à la rupture (%) - état neuf (L, T)	NBN EN 12311-2 Méth. B	≥MLV	≥ 300	Х
Résistance à la déchirure au clou (N) L, T	NBN EN 12310-1	≥MLV	≥ 25	Х
Pénétration statique - béton	NBN EN 12730	≥MLV	L25	Х
Pénétration dynamique (mm) – Al (mm)	NBN EN 12691	MLV	≥ 225	Х
Réaction au feu	NBN EN 13501-1	-	Euroclasse E	Х
X : Testé et conforme au critère du fabricant			•	•

8.2 Performances du système

8.2.1 Adhérence sur différents supports

Provide Co.	AA Silica da alta cad	Critères		Essais d'évaluation	
Propriétés	Méthode d'essai	UBAtc	Fabricant		
Cisaillement sur béton (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1				
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X 1	
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 165	Χ	
Cisaillement sur zinc (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1				
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X ¹	
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	Χ	
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	Χ	
Cisaillement sur aluminium (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1				
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X ¹	
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	Χ	
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	Χ	
Cisaillement sur PVC (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1				
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X 1	
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	Χ	
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	Χ	
Glissement sur membranes bitumineuses (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1				
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 55	X 1	
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 125	Χ	
Glissement sur supports revêtus d'un coating (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1				
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X 1	
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	Χ	
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	X	
Cisaillement sur bois non traité (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1				
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 80	X1	
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 150	X	
Cisaillement sur béton humide (min)	UBAtc - BA-400-2	≥ 15 min à	≥ 15 min à		
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		25 N/50 mm	25 N/50 mm	X 1	

X : Testé et conforme au critère du fabricant

8.2.2 Raccords par recouvrement (au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL)

Propriétés	Méthode d'essai	Critèr	Essais d'évaluation	
rrophetes		UBAtc	Fabricant	
- Résistance au cisaillement (N/50 mm)	NBN EN 12317-2	≥ 10 ou rupture hors du joint	≥ 100	X
- Résistance au pelage (N/50 mm)	NBN EN 12316-2	≥ 25	≥ 25	X
X: testé et conforme au critère du fabricant.			•	_

Les déclarations retenues sont uniquement applicables après un durcissement suffisant (polymérisation) de la colle.

9 Conditions

- A. Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au système mentionné dans l'en-tête de cet Agrément Technique.
- B. Seuls le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur, peuvent revendiquer l'application de l'Agrément Technique.
- C. Le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le Titulaire d'Agrément, le Distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du système, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E. Le Titulaire d'Agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F. L'Agrément Technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du système. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du système, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- **G.** Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H. Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 2958) et du délai de validité.
- I. L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou du Distributeur, des dispositions de l'article 9.

Cet Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément, BCCA, et sur base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé « FACADES », accordé le 27 octobre 2017.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 21 avril 2022.

Cet ATG remplace l'ATG 2958 de 18/06/2018 au 20/06/2023. Les modifications par rapport à la version précédente sont reprises ci-après :

Modifications par rapport à la version précédente

ISOALL NV a été remplacé par CPE NV

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Pour l'Opérateur d'Agrément et de certification

Olivier Delbrouck,

Directeur général

Eric Winnepenninckx, Secrétaire général Benny de Blaere, Directeur

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le système, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.



l'UBAtc asbl est notifié par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011. Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de:





ENTO PECHNICAL ASSESSMENT ORGANISM TO THE CHINICAL ASSESSMENT ORGA

European Organisation for Technical Assessment <u>www.eota.eu</u> Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction

World Federation of Technical Assessment Organisations

www.ueatc.eu

www.wftao.com